

MAIRIE DE CALAIS

GRAND CALAIS TERRES & MERS

C.C.A.S.

S.I.T.A.C.

Caisse d'Œuvres Sociales

Tél. : 03.21.46.62.61

Mail : coscalais@orange.fr

03.21.46.66.33

<https://www.coscalais.fr>

La COS propose pour ses adhérents... ses prochaines activités conviviales, ludiques et familiales...

LE SAMEDI 19 AVRIL 2025 : RENCONTRE INTERNATIONALE DE CERFS-VOLANTS A BERCK SUR MER

Journée libre.

Tarifs* : 10 € par adulte et 5 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Le tarif comprend le transport en autocar, une viennoiserie et une boisson. Les repas sont libres et à la charge de l'agent.

Le départ de Calais se fera aux environs de 8h30 et le départ de Berck vers 16h30.

LE SAMEDI 10 MAI 2025 : JOURNEE LIBRE À AMSTERDAM

Journée libre.

Tarifs* : 20 € par adulte et 10 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Le tarif comprend le transport en autocar, une viennoiserie et une boisson. Les repas sont libres et à la charge de l'agent. Le départ de Calais se fera aux environs de 5h00 et le départ d'Amsterdam vers 19h00. Retour sur Calais aux environs de minuit.



Formalité administrative obligatoire pour chaque participant : carte d'identité ou passeport en cours de validité.

LE JEUDI 15 MAI 2025 : LA JOURNEE DES RETRAITES.

Journée consacrée aux agents adhérents en retraite à la date de l'évènement.

Le programme sera le suivant :

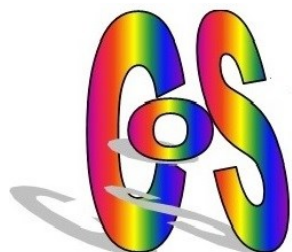
- La visite à la Distillerie Persyn à Houlle, qui sera suivi
- D'un repas dansant à la Hêtraie à Rinxent.

Tarif* : 25 € par personne.

Le tarif comprend le transport en autocar au départ de la mairie, une collation*, la visite et le repas dansant.

** Faute de salle disponible, et, en raison des contraintes horaires, le petit déjeuner pour cette année, sera remplacé par une collation comprenant une viennoiserie et une boisson.*

** Rappel : la tarification des prestations de la COS est dorénavant applicable en fonction des revenus brut, selon le barème de la sécurité sociale. **Si vous avez coché supérieur sur votre bulletin d'adhésion, les tarifs seront majorés d'1€ par personne.** La tarification enfant est basée sur **l'âge de l'enfant à la date de la sortie.** Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.*



MAIRIE DE CALAIS

GRAND CALAIS TERRES & MERS

C.C.A.S.

S.I.T.A.C.

Caisse d'Œuvres Sociales

Tél. : 03.21.46.62.61

Mail : coscalais@orange.fr

03.21.46.66.33

<https://www.coscalais.fr>

D'autres activités sont en préparation et viendront se greffer à celles proposées (loto, concours de belote, marché de Noël, etc.).

N'hésitez pas à consulter l'extranet et notre site internet, afin de voir les évolutions de notre programmation.

LE SAMEDI 17 MAI 2025 : SON CONCOURS DE PETANQUE AVEC UNE SOIREE DANSANTE.

Le concours de pétanque se déroulera au parc Richelieu dès 13h30. Il sera suivi d'un repas avec soirée dansante au French Quinquin à St Inglevert avec Claude ARENA, sosie de Mike BRANT.

La remise des lots pour les équipes gagnantes sera faite lors de cette soirée.

Tarifs* : 35 € par adulte et 20 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Possibilité de s'inscrire uniquement à la soirée pour le même tarif.

Le tarif comprend l'accès au jeu, le lot de récompense, le repas spectacle et le transfert en autocar au départ de Calais (une caution de 10 € par personne sera demandée pour la réservation de l'autocar. Celle-ci sera restituée au cours de la soirée).

LE DIMANCHE 29 JUIN 2025 : JOURNEE PECHE A TRUITE A POLINCOVE.

Tarifs* : 15€ par adulte et 10 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Le prix comprend : l'accès à l'espace de pêche, une viennoiserie, un apéritif et le repas du midi.

LES SAMEDIS 5 JUILLET ET 23 AOUT 2025 : JOURNEE AU PARC EFTELING AUX PAYS BAS

Journée libre dans le parc.

Tarifs* : 40€ par adulte et 30 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Le tarif comprend le transport en autocar, une viennoiserie et une boisson. Les repas sont libres et à la charge de l'agent.



Le départ de Calais se fera aux environs de 5h45 et le départ du parc vers 19h00 pour un retour à Calais aux environs de 23h15.

Formalité administrative obligatoire pour chaque participant : carte d'identité ou passeport en cours de validité.

** Rappel : la tarification des prestations de la COS est dorénavant applicable en fonction des revenus brut, selon le barème de la sécurité sociale. **Si vous avez coché supérieur sur votre bulletin d'adhésion, les tarifs seront majorés d'1€ par personne.** La tarification enfant est basée sur **l'âge de l'enfant à la date de la sortie.** Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.*



MAIRIE DE CALAIS

GRAND CALAIS TERRES & MERS

C.C.A.S.

S.I.T.A.C.

Caisse d'Œuvres Sociales

Tél. : 03.21.46.62.61

Mail : coscalais@orange.fr

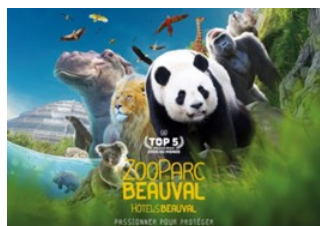
03.21.46.66.33

<https://www.coscalais.fr>

D'autres activités sont en préparation et viendront se greffer à celles proposées (loto, concours de belote, marché de Noël, etc.).

N'hésitez pas à consulter l'extranet et notre site internet, afin de voir les évolutions de notre programmation.

LES SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUILLET 2025 : WEEK-END AU ZOO DE BEAUVAL :



Tarifs* : 220€ par adulte et 150 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Supplément chambre individuelle : 120 € sur demande et en nombre limitée.

Le prix comprend : le transport en autocar aller/retour avec une viennoiserie et une boisson le matin du départ.

L'hébergement à l'hôtel : les Pagodes de Beauval *** avec petit déjeuner ; le repas du samedi soir au Dôme.

Un E porte-monnaie d'une valeur de 40 € par personne soit l'équivalent de 2 coupons repas de 20 € pour les repas du samedi midi et du dimanche midi. Le repas du dimanche soir sur le retour.

Départ de Calais prévu aux alentours de 3h00 et départ du parc le dimanche aux alentours de 17h00.

Échelonnement des paiements possibles. Arrhes à l'inscription : 50 € par personne à régler en chèque bancaire ou en espèces.

ANCV acceptés à hauteur de 50 % du montant total du séjour.

LE DIMANCHE 13 JUILLET 2025 : GRANDE PARADE DES VOILIERS A DUNKERQUE

Journée libre.

Tarifs* : 10 € par adulte et 5 € par enfant de 3 à 16 ans inclus.

Le tarif comprend le transport en autocar, une viennoiserie et une boisson.

Les repas sont libres et à la charge de l'agent.

Le départ de Calais se fera aux environs de 9h00, et le départ de Dunkerque vers 17h00.



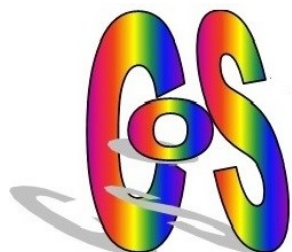
LE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025 : RANDONNEE PEDESTRE.

Tarif* : 2€ par personne.

Parcours non défini à ce jour.

Au retour de la randonnée, sandwiches et boissons seront à disposition des marcheurs.

** Rappel : la tarification des prestations de la COS est dorénavant applicable en fonction des revenus brut, selon le barème de la sécurité sociale. **Si vous avez coché supérieur sur votre bulletin d'adhésion, les tarifs seront majorés d'1€ par personne.** La tarification enfant est basée sur l'âge de l'enfant à la date de la sortie. Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.*



MAIRIE DE CALAIS

GRAND CALAIS TERRES & MERS

C.C.A.S.

S.I.T.A.C.

Caisse d'Œuvres Sociales

Tél. : 03.21.46.62.61

Mail : coscalais@orange.fr

03.21.46.66.33

<https://www.coscalais.fr>

D'autres activités sont en préparation et viendront se greffer à celles proposées (loto, concours de belote, marché de Noël, etc.).

N'hésitez pas à consulter l'extranet et notre site internet, afin de voir les évolutions de notre programmation.

LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025 : JOURNÉE LIBRE A PARIS

Journée libre.

Tarif*: 20€ par personne.

Le tarif comprend le transport en autocar, une viennoiserie et une boisson.

Les repas sont libres et à la charge de l'agent.

Le départ de Calais se fera aux environs de 5h00, et le départ de Paris vers 19h00. Retour sur Calais aux alentours de minuit.



Quand faut-il s'inscrire ?

Les inscriptions se feront au bureau de la C.O.S. du **lundi 24 février au vendredi 7 mars 2025 inclus.**

Attention, **le bureau sera exceptionnellement fermé le mercredi 5 mars.**

Dans le cadre des inscriptions, le bureau de la COS sera ouvert comme suit :

- Les 24 et 25 février de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - Les 26, 27 et 28 février de 8h30 à 12h00.
- Les 3 et 4 mars de 8h30 à 12h00 - Les 6 mars et 7 mars de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.



Modalité d'inscription :

Aucune inscription ne sera acceptée sans le règlement (*chèque bancaire ou espèces. Les chèques seront débités **à la fin du mois de l'activité concerné.***

En cas d'inscription d'enfant, la présentation du livret de famille est recommandée.

Qui peut s'inscrire ? : l'agent actif ayant adhéré à la C.O.S. ainsi que ses ayants droits déclarés (*conjoint et enfant*) sur le bulletin d'adhésion.

L'agent en retraite ayant adhéré à la C.O.S. peut bénéficier des activités sous réserves des places disponibles, la priorité sera toujours laissée aux adhérents actifs.

La COS se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant.

* Rappel : la tarification des prestations de la COS est dorénavant applicable en fonction des revenus brut, selon le barème de la sécurité sociale. **Si vous avez coché supérieur sur votre bulletin d'adhésion, les tarifs seront majorés d'1€ par personne.** La tarification enfant est basée sur **l'âge de l'enfant à la date de la sortie.** Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.